

# Nationale Strategie gegen Krebs Stratégie nationale contre le cancer 2014–2017

## Groupe de base du forum

### Procès-verbal

Berne, Maison de la Ligue contre le cancer

18 août 2016

**Début : 13 h 15**

**Fin : 15 h 15**

**Présents : Damiano Urbinello, Rolf Heusser, Rolf Marti, Salomé von Greyerz, Philippe Groux**

**Excusés : Irène Bachmann-Mettler, Christoph Junker, Sabine Bucher, Claudia Weiss, Annick Rywalski**

**Absents : aucun**

**Présidence : Philippe Groux**

**Procès-verbal : Philippe Groux**

#### **A. Ordre du jour**

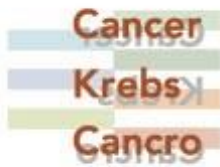
L'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité sans modifications.

#### **B. Procès-verbal**

Le procès-verbal du 3 février 2016 a été approuvé à l'unanimité sans modifications.

#### **C. Compte-rendu des projets et activités**

Le projet 2.1 « Planification et mise en œuvre de programmes de dépistage du cancer de l'intestin » a démarré avec énergie. L'atelier initial du 31 mars 2016 a réuni des représentants de la Confédération, des cantons, des programmes de dépistage, des assureurs-maladie et d'autres personnes intéressées. D'un côté, un mandat clair pour le groupe de projet dirigé par Claudia Weiss (swiss cancer screening) a été formulé, de l'autre, l'échange entre les activités actuelles au niveau des cantons a pu être assuré par la formation de deux groupes pour des sous-projets de la SNC : l'un pour l'échange au sein de la Suisse romande et avec le Tessin, l'autre pour la mise en place d'un programme au Tessin. Les conditions cadres sont donc en place pour atteindre l'objectif 1 du projet. Pour atteindre le 2<sup>e</sup> objectif (libération de la franchise), swiss cancer screening est en pourparlers avec l'Office fédéral de la santé publique et la CDS.



## Nationale Strategie gegen Krebs Stratégie nationale contre le cancer 2014–2017

Le projet 2.2. « Introduction de programmes de dépistage du cancer du sein à l'échelle de toute la Suisse » prévoit, dans son 2<sup>e</sup> objectif, la mise en place d'un centre de compétences pour l'harmonisation des programmes de dépistage systématique du cancer. Le groupe de projet a décidé que swiss cancer screening serait responsable de la coordination des programmes, de l'harmonisation et de la mise en œuvre des nouveaux critères de qualité et du monitoring. Le projet a atteint ses objectifs et se trouve actuellement en phase de mise en œuvre. Le premier objectif, introduction de programmes de dépistage du cancer du sein à l'échelle de toute la Suisse, est suspendu. Comme l'a confirmé l'enquête auprès des parlementaires, la volonté politique nécessaire fait actuellement défaut dans les cantons qui n'ont pas de tels programmes. Les efforts d'adaptation de l'ordonnance RS832.102.4 se poursuivent. Les suggestions du groupe de projet ont été remises à l'Office fédéral de la santé publique en novembre 2014. Le groupe de projet vérifie s'il convient de poursuivre de nouvelles pistes politiques pour accélérer le processus.

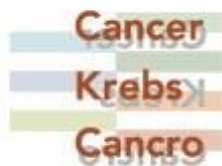
En raison de son départ de la Ligue suisse contre le cancer, Patrick Imhof a abandonné la direction du projet 2.3 « Création d'un organe national d'experts relatif aux questions de dépistage ». La Ligue suisse contre le cancer continue à assurer la direction du projet. C'est maintenant Annick Rywalski qui dirige le projet 2.3 en plus du projet 1.1. Lors d'une réunion de parties prenantes le 27 janvier 2016, trois modèles ont été discutés.

- Modèle 1 : Commission dans le cadre du groupe d'experts prévu dans la Stratégie MNT pour les questions de prévention
- Modèle 2 : Commission extraparlamentaire
- Modèle 3 : Groupe d'experts NPO en tant que solution transitoire ; organisme responsable par exemple la LSC ou Oncosuisse ou l'ASSM

Le modèle 1 a la priorité mais le but est de faire dès maintenant un travail pionnier au sein de la SNC. Le modèle 3 doit donc être lancé, avec pour but d'aboutir finalement au modèle 1. Le groupe de projet a été chargé d'élaborer les structures, les tâches et les compétences et de les présenter lors d'une nouvelle manifestation réunissant les parties prenantes, probablement en décembre 2016.

Dans le cadre du projet 4.1 « Prise en charge intégrée », diverses activités doivent permettre de remplir la mission formulée lors de l'atelier initial du 2 juillet 2014 (voir le rapport annuel). D'une part, une série de symposiums sur la prise en charge intégrée a été introduite. Les symposiums sont disponibles en ligne sur le site de la SNC ([www.snc-strategiecancer.ch](http://www.snc-strategiecancer.ch)). D'autre part, des projets partiels ont été lancés pour éclairer certains aspects de la mise en réseau. Un projet partiel porte sur l'échange électronique interactif d'informations entre un patient atteint d'un cancer et les professionnels chargés de son suivi, un deuxième projet partiel porte sur les conditions structurelles requises pour un réseau de «comprehensive cancer centers», un troisième projet partiel se penche sur les chances et les défis des organisations de prise en charge lorsque les innovations (exemple : l'immuno-oncologie) peuvent avoir des conséquences considérables, et le quatrième projet partiel porte sur le développement d'un concept orienté vers l'utilisateur de gestion des structures, processus et résultats d'un réseau oncologique. Lors d'une manifestation réunissant les parties prenantes dans la deuxième moitié de l'année 2017, il est prévu de discuter les conclusions auxquelles les différentes activités auront abouti.

Trois projets partiels ont été lancés dans le cadre du projet 5.1 « Promotion du sentiment d'efficacité personnelle des patients ». Le premier est un projet de recherche visant à adapter au cancer du sein un programme de gestion autonome existant, dirigé par les « pairs », et de l'intégrer à l'itinéraire thérapeutique des centres du sein. Le deuxième projet partiel établit une liste de toutes les offres de formation initiale et continue pour les professionnels dans lesquelles la thématique « efficacité personnelle des patients » est abordée. Le troisième projet partiel se penche sur les possibilités offertes par « mobile Health ».



## Nationale Strategie gegen Krebs Stratégie nationale contre le cancer 2014–2017

Dans le cadre du projet 6.1 « Recherche sur les services de santé », la fondation Recherche suisse contre le cancer a lancé un nouveau programme d'encouragement de la recherche. En coopération avec la fondation Accentus, Recherche suisse contre le cancer met chaque année un million de francs à la disposition de projets de recherche sur les services de santé en oncologie. Pour plus d'informations, voir : <http://www.krebsforschung.ch/2/ueber-uns/die-stiftung/programme-to-strengthen-health-services-research-in-oncology/>. Ce programme est un élément important pour atteindre le 1<sup>er</sup> objectif du projet.

Le projet partiel « Etablissement d'un aperçu des activités de recherche clinique et translationnelle en Suisse (carte topographique de la recherche translationnelle) » du projet 6.2 « Recherche clinique et translationnelle » a identifié 22 institutions/divisions de recherche et 6 réseaux à forte orientation translationnelle. 30 experts de Suisse ont été priés d'évaluer et de commenter en ligne, sous forme anonyme, les institutions et réseaux du point de vue de leur orientation translationnelle. Les réponses ne permettent pas encore d'établir une carte topographique fiable. Dans le cadre d'un atelier d'experts, il est prévu de discuter ces résultats et réponses et d'élaborer des recommandations pour l'évolution future et, éventuellement, l'encouragement de la recherche translationnelle en Suisse.

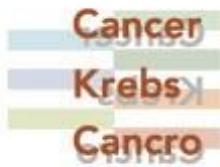
Projet 7.1 : la loi fédérale sur l'enregistrement des maladies oncologiques (LEMO) a été adoptée en mars par le Conseil national et le Conseil des Etats. Depuis, l'élaboration du droit d'exécution est en plein travail. Les parties prenantes impliquées seront informées le 5 septembre 2016 de l'état des travaux et discuteront les points en suspens avec l'OFSP. L'entrée en vigueur aura lieu par étapes, probablement au 01.01.2018 (tâches de la Confédération) et au 01.01.2019 (changement de système d'enregistrement du cancer).

Projet 7.2 : le droit d'exécution de la LEMO a une influence considérable sur les travaux du projet 7.2 « Données enregistrées sur la qualité du traitement et l'interdépendance entre les données ». Dans le cadre de la LEMO, les variables à déclaration obligatoire sont actuellement en cours d'élaboration (données de base et supplémentaires, y compris données sur la qualité des traitements). Ces travaux sont considérés comme un projet partiel pour le projet 7.2.

Projet 7.3 : le groupe de projet du projet 7.3 « Transfert des connaissances en pratique et en politique » s'est déjà réuni deux fois. Damiano Urbinello (Office fédéral de la santé publique) et Christoph Junker (Office fédéral de la statistique) se partagent la direction du projet. Les groupes cible définis dans le cadre du transfert des connaissances et les canaux de communication utilisés actuellement ont été identifiés et caractérisés. D'ici la fin de l'année, deux réunions sont prévues dans le but de concevoir une plate-forme pour le transfert des connaissances. Au début, le transfert des connaissances doit être testé avec un groupe cible dans le cadre d'un projet pilote.

Les résultats de l'enquête auprès des parlementaires ont été publiés le 29 juin 2016. Les groupes de projets en tiendront compte pour la suite de leurs travaux. L'institut de recherche sotomo va en outre fournir des cartes interactives sur son site Internet. La version courte est disponible sur le site de la SNC <http://www.snc-strategiecancer.ch/downloads/>. La version complète peut être demandée au responsable SNC [philippe.groux@snc-strategiecancer.ch](mailto:philippe.groux@snc-strategiecancer.ch).

L'assemblée annuelle du forum aura lieu le 18 novembre 2018 à Berne. Le programme préliminaire sera envoyé à tous les membres du forum le 18 août.



## Nationale Strategie gegen Krebs Stratégie nationale contre le cancer 2014–2017

### D. Décisions adoptées

Les membres du groupe de base soutiendront l'assemblée annuelle du forum dans la mesure de leurs possibilités. Le responsable SNC élucide les possibilités bilatéralement.

### Signature de l'auteur du procès-verbal et président

Dr Philippe Groux, MPH  
Responsable SNC